

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2021-2022/2
Titre	CE2D Technique de Qualification
Matière	Matières de l'option groupée : SECRÉTARIAT - TOURISME - Économie - Techniques d'Accueil, d'Organisation et Secrétariat (TAO)

**Direction de l'organisation
des jurys**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : **ÉCONOMIE**

TECHNIQUES D'ACCUEIL, D'ORGANISATION ET SECRÉTARIAT (TAO)

ATTENTION : Les trois autres matières faisant partie de l'option de base groupée ne sont pas prises en compte dans ces consignes :

Informatique de gestion

Étude touristique du milieu (aspects géographique, historique, culturel)

Secrétariat – Dactylographie – Bureautique

●●● Programme

Le numéro du programme : **104/2002/248B**

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/104-2002-248B.pdf>

Même si elle est ardue, la lecture du programme est **primordiale** pour atteindre les objectifs visés par l'épreuve choisie. Au-delà des **matières à maîtriser**, il détaille bon nombre d'outils pour y arriver, comme la construction régulière de **synthèses** partielles, la connaissance du **vocabulaire spécifique** de la matière.

Les présentes consignes ne concernent pas la partie Dactylographie – Bureautique. Cependant, les notions des règles d'édition et les principes de disposition d'un courrier sont considérées comme prérequis.

Il est important de se rendre compte que ces matières ne sont pas figées et sont continuellement en relation avec la réalité quotidienne. Ce caractère **concret** des situations peut alors être abordé au contact de personnes ressources (notaire, banquier, gérant de magasin ou d'agence de voyage, secrétaire, agent d'accueil ...)

L'épreuve du CE2D couvre la matière de **deux années** qui ont chacune leur importance ! Mais Il va de soi qu'il est **impossible** d'évaluer tous les points du programme en profondeur dans une épreuve de maximum 3 h ou lors d'une présentation orale.

Rappel : Les consignes qui suivent ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré pour l'enseignement secondaire technique de qualification (CE2D) – **Secrétariat - Tourisme**

II. Organisation de(s) l'examen(s)

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

L'examen d'Economie et l'examen de Technique d'Accueil, d'organisation et secrétariat faisant partie de cette OBG se déroulent à deux dates différentes.

●●● Type d'examen

L'examen portant sur la matière d'Économie est un examen écrit et se déroule un autre jour que l'examen de Techniques d'Accueil, d'Organisation et secrétariat.

L'examen portant sur la matière de **Technique d'Accueil, d'Organisation et de Secrétariat** est un examen oral et se déroule un autre jour que l'examen d'Économie.

Une tenue vestimentaire adéquate est souhaitée.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'utilisation correcte du vocabulaire lié à l'option. Nous prendrons comme exemple la capacité d'établir la corrélation entre les termes comme : acheteur, vendeur, expéditeur, destinataire, fournisseur, client, ... mais aussi le nom des documents utilisés dans les échanges commerciaux ...etc ...

●●● Matériel

Matériel requis : Calculatrice (non graphique), Stylos, Effaceur, Tipp-ex, Bics de couleur, Surligneur, Latte ou Rapporteur, Gomme

Matériel refusé : Feuilles de cours ou de brouillon, GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire

Lors de l'examen oral, il est demandé au candidat d'apporter de quoi écrire.

III. Évaluation et sanction des études

●●● Pondération

Ces deux matières seront notées chacune sur 20 points.

●●● Dispense

Pour **chaque matière**, pour être dispensé, il faut :

- Obtenir une note minimum de 10/20.